

Hebdo *MISS MORLEY* Canada



Volume 3, N° 5

le 29 janvier 1975

Ottawa, Canada.

Les transports – revue de 1974, 1

Grave menace pour l'industrie forestière, 2

Les doyens des parlementaires du Commonwealth se rencontrent à la Barbade, 3

Bombardier, à la conquête de nouveaux marchés, 3

Élection à la Conférence de l'OIT, 3

Des industriels allemands visitent Winnipeg, 4

Les femmes dans les Forces armées, 4

Le commerce extérieur du Canada avec la C.E.E., 4

Nouveaux timbres olympiques à surtaxe, 5

L'obésité serait-elle reliée au cadran de la montre?, 5

Décorations du gouverneur général, 6

Délégation aux cérémonies commémoratives de la libération de l'Italie, 6

Coopération pour aider le tiers-monde, 6

Les transports – revue de 1974

Un ensemble sans précédent d'accords aériens avec les États-Unis, le début du premier service purement ADAC (avions à atterrissage et décollage courts), l'annonce de l'intention du Canada de réserver son commerce de cabotage aux navires battant pavillon canadien, une série de programmes fédéraux-provinciaux de construction routière et des initiatives en matière de sécurité ont été les faits marquants dans le domaine des transports en 1974.

Le Canada et les États-Unis ont conclu quatre années de négociations en signant un Accord établissant 46 nouvelles routes aériennes pour les deux pays. Ils ont aussi conclu un nouvel Accord sur les affrètements aériens et un Accord d'autorisation préalable. Cette série d'accords est donc la plus importante dans l'histoire de l'aviation civile internationale.

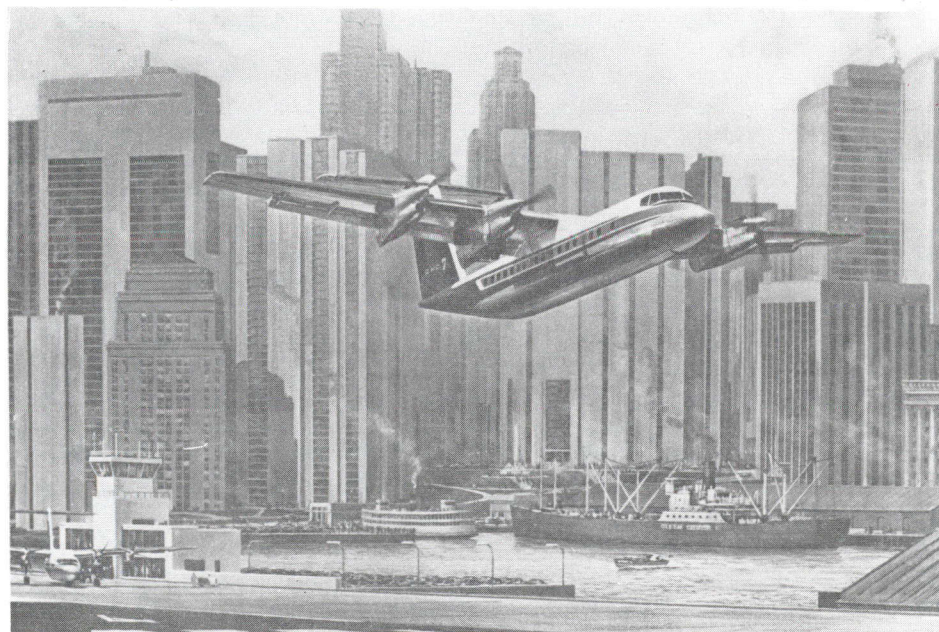
Dans le domaine de la marine, le ministère des Transports a annoncé en mai que le Canada ne serait plus soumis à certains articles du *British Commonwealth Merchant Shipping Agree-*

ment et a donné aux autres pays membres un avis de 12 mois. Le retrait signifie que le commerce du cabotage au Canada sera réservé aux navires battant pavillon canadien. Des exceptions sont prévues toutefois et des "droits acquis" seront reconnus à des navires du Commonwealth déjà affectés à ce commerce pour cinq autres années.

Aménagement routier

D'importants programmes d'aménagement routier ont aussi été entrepris en 1974 pour marquer le début d'une série de travaux de réfection des routes d'un coût total de 78.5 millions de dollars, au Manitoba, en Saskatchewan et en Alberta au cours des cinq prochaines années. L'exécution du *Western Northlands Road Agreement*, visant à faciliter l'accès par route aux localités éloignées dans les quatre provinces de l'Ouest, a aussi été entreprise en 1974.

Le Canada et les États-Unis ont aussi conclu un Accord prévoyant un plan d'urgence canado-américain pour assurer la coordination des travaux de circonscription et d'enlèvement de



Une réalisation importante du ministère des Transports au cours de l'an dernier fut l'inauguration du service ADAC entre Ottawa et Montréal.

Le DHC-7 qui peut transporter 48 passagers est appelé à décongestionner les services aériens conventionnels et à permettre des voyages à coût réduit.

mazout et autres polluants déversés qui pourraient menacer les eaux et les zones côtières des deux pays.

Mesures antipollution

Le ministère a organisé un certain nombre de conférences au cours de l'année et amélioré ses rapports avec les autres ministères et organismes fédéraux, de même qu'avec d'autres paliers de gouvernement et le secteur privé.

Mentionnons entre autre la Conférence nationale sur l'offre et la demande en matière de wagons de chemins de fer et le Colloque national sur la pollution maritime. Ce dernier, tenu vers la fin de 1974, visait à examiner l'efficacité du gouvernement et de l'industrie en matière de lutte contre la pollution, à rechercher d'autres méthodes préventives et à étudier les défis que le ministère et l'industrie doivent relever dans ce domaine.

Sécurité aérienne et routière

Le ministère s'est aussi occupé de la sécurité aérienne qui fut améliorée grâce au nouveau Règlement sur la sécurité de l'aviation civile. Ce règlement confère au Gouvernement fédéral le pouvoir de faire respecter des mesures de sécurité aux aéroports en ce qui concerne la fouille de personnes et de bagages ainsi que la protection des passagers, des équipages et des avions. Bien que les transporteurs aériens soient responsables de l'examen des passagers, c'est le MDT qui fournit les installations et le matériel à cette fin.

La sécurité aérienne sera aussi améliorée par l'introduction d'un programme de 18.6 millions de dollars pour la construction et l'installation de 12 relais de visualisation radar des phases "en route" et terminale dans le cadre d'un projet d'amélioration du contrôle automatisé de la circulation aérienne. La division de la sécurité aérienne du ministère s'occupe d'une soixantaine de projets de recherche sur la sécurité portant sur toute une gamme de projets de questions allant de la turbulence de sillage des gros avions à réaction jusqu'à la résistance au feu de l'intérieur des avions.

Plus tôt cette année, les provinces et le Gouvernement fédéral avaient annoncé conjointement un programme quinquennal visant à améliorer la sécurité routière au Canada. L'objectif

du programme est une réduction de 15 p. 100 des accidents mortels sur la route vers 1979.

La sécurité de tous les moyens de transport fut une des principales préoccupations du ministère au cours de l'année. Dans le domaine maritime, des systèmes électroniques de gestion du trafic ont joué un rôle important dans l'amélioration de la sécurité en eaux canadiennes. Des systèmes fonctionnent maintenant tant sur la Côte est que sur la Côte ouest et le Canada a aussi conclu un Accord avec les États-Unis pour assurer la collaboration dans l'emploi des communications téléphoniques sur les Grands lacs pour les appels de détresse, de sécurité et de navigation.

La Loi sur le déplacement des lignes et sur les croisements de chemins de fer a été promulguée en juin. Elle vise à faciliter le déplacement de voies ferrées ou le réacheminement du trafic ferroviaire dans les zones urbaines et à fournir une aide financière accrue pour les travaux de protection, de sécurité et de commodité pour le public aux croisements des voies ferrées.

Service ADAC

Le ministre des Transports, M. Jean Marchand, a inauguré officiellement en juillet un service ADAC entre Ottawa et Montréal. Le même mois, il a aussi annoncé des projets pour la construction d'un centre de 9.5 millions de dollars pour l'essai de véhicules à moteur près du nouvel aéroport international de Montréal. Le centre permettra au ministère d'accroître grandement la portée de ses enquêtes sur la sécurité des véhicules automobiles.

Au début de 1974, on a annoncé que le service annuel de ravitaillement des six localités du Keewatin sur la côte ouest de la baie d'Hudson serait assuré par la Société des transports du Nord Limitée depuis Churchill au Manitoba. Auparavant, cette mission était exécutée depuis Montréal et la modification accroîtra l'importance de Churchill comme point de départ de la navigation maritime dans le Nord.

On a déjà entrepris un programme de quatre ans pour draguer le port de Churchill jusqu'à une profondeur de 35 pieds, ce qui est indispensable pour élargir les limites opérationnelles de ce port. Pour la première fois, le port de Churchill a aussi manutentionné du

soufre et il s'avère qu'il pourrait faire pour diverses marchandises et jouer un rôle plus important que par le passé.

Vers la fin de l'année, le ministère a aussi instauré une taxe de transport aérien pour compenser l'augmentation des frais d'entretien et d'exploitation des aéroports canadiens. Cette taxe, exigible au Canada, représente 5 p. 100 du tarif de transport aérien jusqu'à concurrence de \$5 pour tout billet vendu dans la zone d'imposition désignée. Une taxe précise de \$5 est prévue pour des voyages internationaux à destination de points situés en dehors de la zone d'imposition. Cette zone comprend le Canada, les États-Unis — sauf Hawaï — et les îles de Saint-Pierre et Miquelon.

Vers la fin de décembre, le gouvernement a présenté à la Chambre des communes un projet de loi tendant à modifier la Loi sur les chemins de fer de façon à obliger les sociétés ferroviaires à divulguer des renseignements sur les frais d'exploitation.

Également vers la fin de l'année, le Gouvernement fédéral a annoncé qu'il "gelerait" un réseau ferroviaire régional de 12,413 milles dans les Prairies jusqu'à l'an 2,000 et que 6,283 autres milles de voies ferrées demeureraient "gelées" dans la même région pendant une autre année au moins en attendant que leur avenir soit fixé.

Le ministère a aussi poursuivi son programme d'aide aux aéroports locaux en accordant plus de deux millions de dollars à 29 projets d'aéroport dans tout le Canada.

Une nouvelle politique visant à améliorer les services de transport aérien dans le Nord a également été annoncée. Elle se présente sous la forme d'un programme quinquennal de 40 millions de dollars pour améliorer la fiabilité et la régularité des services aux localités septentrionales.

Grave menace pour l'industrie forestière

Sept millions d'acres de forêt devront peut-être être arrosées d'insecticide l'année prochaine pour combattre la tordeuse des bourgeons de l'épinette qui, si on ne la maîtrise pas, pourrait causer des dommages sérieux à l'industrie forestière. Le ministre des Ressources naturelles du Nouveau-

Brunswick, M.A. Edison Stairs, a dit son inquiétude devant les prédictions des savants qui annoncent une augmentation de l'activité de cet insecte en 1975.

“Nous allons peut-être connaître la pire attaque depuis les années vingt si nous ne protégeons pas nos forêts de façon adéquate par pulvérisation aérienne d'insecticide. Des estimations basées sur un examen de l'état des arbres de des masses d'oeufs pondus par les tordeuses en 1974 révèlent que sept millions d'acres de sapins et d'épinettes risquent de graves dommages et même la destruction totale, sans compter plusieurs autres millions d'acres de forêt également contaminés, mais en moindre péril.

Au cours des dernières semaines, le Comité législatif spécial du Nouveau-Brunswick sur les ressources naturelles a examiné le problème en toute priorité.

M. Stairs a indiqué que le problème, qui ne se limite pas au Nouveau-Brunswick car le Maine et le Québec sont aussi sérieusement touchés, pourrait avoir de graves répercussions pour la province.

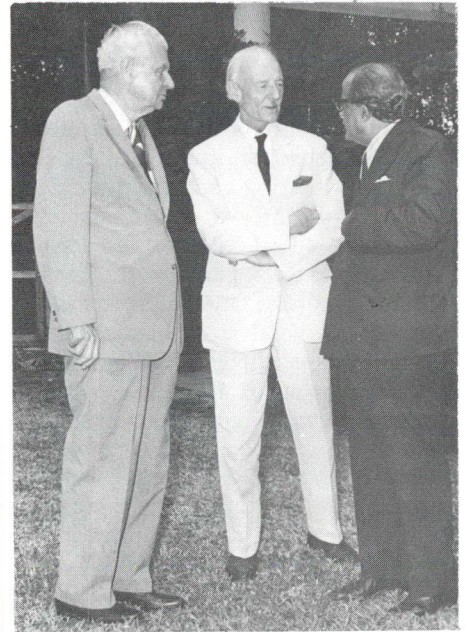
“Le printemps dernier, a révélé M. Stairs, le gouvernement de la province a adopté un programme de développement des ressources forestières visant à améliorer les ressources pour le plus grand bénéfice de la population de la province – à la fois en matière de loisirs et de production de fibres de bois pour soutenir une industrie forestière stable et florissante. L'épinette et le sapin, les espèces attaquées par la tordeuse, constituent environ 80 p. 100 des matières premières utilisées dans les deux cas. Il faut protéger ces ressources si l'on veut assurer le succès du programme. Cela ne signifie pas qu'il y aura relâchement des contrôles très stricts qui s'appliquent aux opérations de pulvérisation aérienne en vue d'assurer la protection des autres aspects de l'environnement. Nous nous sommes toujours préoccupés de l'environnement en menant des campagnes de pulvérisation et nous continuerons tant que ces programmes de contrôle seront nécessaires.

“Les dernières années, la pulvérisation aérienne a permis de freiner la destruction des arbres, mais, en 1975, non seulement la population de tordeuses aura augmenté, mais il y aura pénurie d'insecticide servant à les combattre...”

Les doyens des parlementaires du Commonwealth se rencontrent à la Barbade

Trois parlementaires de pays membres du Commonwealth, dont les années de service totalisent 114 ans, se sont rencontrés à la Barbade en décembre dernier. De gauche à droite, on reconnaît M. John Diefenbaker (79 ans), ancien premier ministre du Canada, qui compte 36 années de service (il séjournait à la Barbade pour y rédiger ses mémoires); lord Tranmire (71 ans), qui participe à la politique britannique depuis 45 ans; et enfin sir Theodore Branker (65 ans), qui siège à l'Assemblée et au Sénat de la Barbade depuis 37 ans.

L'Assemblée des parlementaires du Commonwealth a rendu hommage à ces trois parlementaires, qui sont toujours en fonction. Un banquet leur a été offert, ainsi qu'à leurs femmes, à l'hôtel Windsor de Hastings (Barbade).



Bombardier, à la conquête de nouveaux marchés

Pendant longtemps, le nom Bombardier a été associé à la griserie d'une moto-neige bravant la poudrière de notre solitude hivernale. Mais comme toute compagnie qui grandit, l'économie actuelle a poussé cette maison québécoise à diversifier sa production. Aujourd'hui Bombardier est une compagnie aux filiales nombreuses et aux intérêts multiples.

Récemment Roski Limitée, l'une des filiales de Bombardier, signait un accord industriel important avec la compagnie française Lisoglass pour la production au Québec de bobines à flasques de polyester armé. Roski assurera la réalisation du projet en utilisant ses installations déjà existantes.

Ce projet de plusieurs millions de dollars est le fruit d'une négociation de plus de douze mois amorcée par la délégation économique du Québec à Paris, l'une des douze maisons qui oeuvrent à l'étranger pour le ministère de l'Industrie et du Commerce. Ces démarches ont permis d'identifier un nouveau marché, d'en constater la rentabilité et de mettre en relation Lisoglass et Bombardier.

Cet accord a été conclu lors de la présence d'une mission industrielle québécoise à l'Exposition Europlastique-Eurocaoutchouc tenue à Paris en

juin dernier.

M. Normand Carpentier, vice-président de Bombardier, a insisté sur l'intérêt que présentera, pour le marché québécois et nord-américain, la disponibilité d'un nouveau type de bobines de production pour les câbliers nord-américains. On prévoit que plus de 90% des ventes se feront aux USA.

Élection à la Conférence de l'OIT

Madame Shirley G.E. Carr, vice-présidente exécutive du Congrès du Travail du Canada (CTC), a été élue vice-présidente du groupe travailleur de la dixième Conférence régionale des Amériques de l'Organisation internationale du Travail (OIT), tenue à Mexico. La nouvelle a été rendue publique à Ottawa par M. Joe Morris, président du CTC, centrale syndicale aux effectifs de 1,900,000 adhérents. Les représentants des travailleurs, des employeurs et des gouvernements des 26 États membres siègent actuellement à Mexico pour étudier les méthodes propres à améliorer les conditions de vie et de travail des paysans et renforcer le tripartisme au sein de l'Organisation et ses États membres. L'OIT est l'organisation la plus ancienne de l'ONU et la seule comportant une représentation gouvernementale, patronale et syndicale.

Des industriels allemands visitent Winnipeg

Un groupe de 34 hommes et femmes d'affaires allemands ont récemment visité Winnipeg (Manitoba) afin d'y étudier la situation commerciale ainsi que les possibilités d'investissement. Cette visite se situait dans le cadre d'une tournée de sept villes du Canada: Montréal, Québec, Ottawa, Toronto, Edmonton, Vancouver et Winnipeg.

La délégation, dirigée par Mme Eva Oehnal, regroupait des membres de la *Bundesverband Junger Unternehmer*. Cette association de jeunes industriels allemands regroupe 5,500 dirigeants d'entreprises familiales allemandes. Les différentes entreprises représentées emploient en moyenne 500 personnes et ont un chiffre de ventes annuel variant entre deux et 300 millions de dollars.

M. Edward Schreyer, premier ministre du Manitoba, a souhaité la bienvenue au groupe à l'Assemblée législative, puis il a souligné les excellentes possibilités d'investissement dans la province. "A titre d'exportateur d'énergie hydro-électrique, le Manitoba investira entre six et sept milliards de dollars dans le secteur hydro-électrique; ainsi, notre industrie ne dépendra pas de ressources non renouvelables" a déclaré M. Schreyer.

Le ministre de l'Industrie et du Commerce, M. Leonard Evans, a souligné



Des représentants du Manitoba rencontrent des membres de l'Association des jeunes industriels allemands. De gauche à droite: M. S. Durham, commissaire industriel au Winnipeg Economic Development Board; M. Charles Curtis,

sous-ministre adjoint aux Finances (Manitoba); Mme Ingeborg Bodensohn de Wiesbaden en Allemagne; M. Rudolf Thiele, consul de la République fédérale d'Allemagne; Mme Ursula Magin de Francfort-sur-le-main, Allemagne.

l'importance de telles visites pour faire valoir aux investisseurs éventuels la diversification de l'industrie manitobaine et les possibilités d'en retirer un avantage mutuel. "Le ministère de l'Industrie et du Commerce profite, a-t-il dit, des occasions qui lui sont offertes de montrer aux hommes et femmes d'affaires de l'étranger le po-

tentiel immense des régions rurales et urbaines de la province."

Par suite de la visite de ce groupe, il y a eu des demandes de renseignements concernant la fabrication des vêtements, la construction des pipelines, divers services de consultation et les possibilités d'importation et d'exportation.

Les femmes dans les Forces armées

Le ministre de la Défense, M. James Richardson, a annoncé qu'un plus grand nombre de métiers et de classifications sont maintenant accessibles aux femmes dans les Forces armées canadiennes. Il a affirmé que la politique de réduction du nombre de femmes dans les Forces sera annulée, que cette décision entre en vigueur immédiatement et que sur un ensemble de 121 catégories d'emplois, 82 seront accessibles aux membres du personnel féminin des Forces. Auparavant, 48 métiers et classifications leur étaient accessibles.

Dans le cadre du nouveau programme, on acceptera les femmes dans 18 classifications d'officier et dans 64 métiers de non officier. Ce changement permettra aux femmes de servir

en qualité d'officiers de génie, d'automôniers protestants, de chauffeurs de camions, de pompiers et d'électriciennes.

Toutefois, les spécialités de combat, le service en mer et les affectations dans des postes isolés seront réservés uniquement au personnel masculin, mais selon la nouvelle politique, la plupart des autres emplois devenus vacants seront occupés par le meilleur candidat, qu'il soit homme ou femme.

A l'heure actuelle, les femmes constituent environ 3.2 p. 100 de l'effectif des Forces canadiennes. Sur les 2,695 femmes du personnel militaire, 2,098 font partie du personnel non officier et 597 sont des officiers.

Dès le début de 1975, des membres féminins des Forces canadiennes seront affectés à des tâches de maintien de la paix au Moyen-Orient.

Commerce extérieur du Canada avec la C.E.E.

Au cours des huit premiers mois de 1974, les exportations vers les neuf pays de la Communauté économique européenne (C.E.E.) ont augmenté de 36% pour atteindre quelque 2,535 millions de dollars contre 1,863 millions au cours de la même période en 1973. Les importations ont progressé à un taux moindre (18%) pour atteindre environ 1,950 millions, ce qui représente un excédent d'à peu près 585 millions, contre 215 pendant la période précédente. Le commerce avec le Royaume-Uni a contribué 510 millions à cet excédent.

Compte tenu de la variation des prix, presque tous les gains ont été minimes. Au cours des six premiers mois de 1974, les exportations vers la C.E.E. ont pro-

gressé de 31% en valeur mais sont demeurées inchangées en chiffres réels par rapport à la première moitié de 1973; de même, les importations ont gagné 12% de valeur mais ont perdu environ 2% de volume par rapport à la période correspondante.

A 66%, les importations canadiennes en provenance des pays de la C.E.E. pendant la première moitié de 1974 étaient surtout composées de produits finis. Les manufacturiers de semi-produits ont rendu compte d'un autre 30%. Les exportations ont été réparties plus également, bien que les biens finis n'ont représenté que 11% des exportations.

Dans la communauté agrandie, le Royaume-Uni a été le partenaire commercial le plus important du Canada; il a reçu la moitié des exportations et il a fourni plus du tiers des importations au cours de la première moitié de 1974. Sa part était même supérieure à celle de 1973 (54.5% pour les exportations et 42.5% pour les importations). Venait ensuite l'Allemagne de l'Ouest, avec 13% des exportations et 25% des importations. La France a fourni 13% des importations du Canada en provenance de la C.E.E. au cours des six premiers mois de 1974 et a reçu environ 7.5% des exportations.

Les livraisons de blé, principale marchandise d'exportation, ont atteint 291 millions de dollars au cours des huit premiers mois de 1974, soit une augmentation de 124% en valeur mais de 14% seulement en volume par rapport à la période correspondante de 1973; l'Italie et le Royaume-Uni ont été les principaux acheteurs. Les ventes de pâte de bois, principalement à l'Allemagne de l'Ouest et au Royaume-Uni, se sont élevées à 268 millions; l'augmentation de 56% en valeur est attribuable en grande partie à la hausse des prix. On estime à 233 millions de dollars les livraisons de cuivre, à 130 millions celles de nickel et à 100 millions celles de zinc. Une fois de plus, les augmentations des prix ont rendu compte de la plupart des gains du cuivre et du zinc. Par contre, les livraisons de bois résineux, principalement à la Grande-Bretagne, ont monté de 113% pour atteindre 135 millions de dollars, la hausse des prix restant quand même modérée.

La baisse du volume des exportations des matières brutes a porté notamment sur les livraisons de lin, de colza, de

minerais et de concentrés de nickel et de zinc et d'amiante ouvrée.

Même si elles n'ont pour ainsi dire pas augmenté au cours des huit premiers mois 1973, les importations de matériel de transport et de machines industrielles étaient parmi les plus importantes pendant la même période en 1974. Leurs valeurs se sont établies à 280 millions et 247 millions respectivement. Les importations de nouveau sedan, en provenance principalement d'Allemagne, sont passées de 106 à 97 millions de dollars. On a observé des gains importants pour les semi-produits de fer et d'acier, soit de 84% pour atteindre 144 millions et des produits chimiques, augmentation de 46% pour atteindre 145 millions; les principaux fournisseurs ont été l'Allemagne de l'Ouest et le Royaume-Uni.

Parmi les principales importations se trouvaient les tissus larges (Royaume-Uni et Italie), les machines et le matériel de bureau (Royaume-Uni et France) et le matériel de télécommunication (Royaume-Uni et Allemagne).

Nouveaux timbres olympiques à surtaxe

Le ministre des Postes, M. Bryce Mackasey, a annoncé que son Ministère émettra le 5 février prochain une nouvelle série de timbres olympiques à surtaxe. Il s'agira de la seconde série de timbres à surtaxe émis par les Postes canadiennes au cours de leur histoire. La première a été émise en avril 1974.



Cette nouvelle série de trois timbres dessinée par Wallis et Matanovic, de Toronto, est consacrée à la natation, au canotage et à la voile. Leur valeur faciale sera la même que ceux de la première série, soit 8 + 2 cents, 10 + 5 cents et 15 + 5 cents.

Quand ces timbres à surtaxe, ou Timbres-Jeux, sont vendus au guichet

régulier d'un bureau de poste, le montant de la surtaxe est versé au Comité organisateur des Jeux olympiques (COJO) de 1976. Par contre, quand ils sont vendus au comptoir philatélique, la valeur totale du timbre, y compris la surtaxe, est versée au COJO. Seuls les frais de production et de distribution sont déduits.

“Les timbres à surtaxe sont un moyen facile pour les Canadiens de participer à l'organisation des Jeux olympiques de 1976”, a souligné le ministre. Les dons consentis au COJO sont déductibles de l'impôt et les Postes canadiennes donneront un reçu à toute personne qui achètera des timbres à surtaxe pourvu que le montant total de la surtaxe soit d'au moins \$5.

L'obésité serait-elle reliée au cadran de la montre?

Si le cadran de votre montre plutôt que votre estomac règle la quantité de nourriture que vous absorbez, il est probable que vous souffrez d'obésité.

Les recherches faites par Patricia Pliner, psychologue au collège Erindale, révèlent que les stimuli externes influent dans une plus grande mesure sur les personnes obèses que sur les personnes de poids normal.

Selon le docteur Pliner, les expériences précédentes montrent nettement que la quantité de nourriture consommée par les personnes obèses est directement reliée à la vue ou à la saveur de la nourriture ou encore à l'heure de la journée et que ces facteurs ont une plus faible incidence sur la quantité de nourriture consommée par des personnes de poids normal.

Le docteur Pliner poursuit en disant qu'il reste à déterminer si les personnes obèses, qui sont “conditionnées” par le milieu au point de vue alimentaire, ne sont pas également portées à réagir dans une plus grande mesure à toutes sortes de stimulations externes.

La réponse semble affirmative jusqu'à maintenant. Ainsi, les personnes obèses réagissent plus rapidement que les personnes de poids normal dans une expérience où le sujet doit appuyer sur un bouton dès que la lumière s'allume.

Dans une autre expérience au cours de laquelle les sujets doivent évaluer leurs réactions face à un dessin agréable ou désagréable, les sujets obèses

ont répondu de façon plus positive au premier et de façon plus négative au deuxième que ne l'ont fait les sujets de poids normal.

Les réactions des enfants ont également été étudiées. Au *Hospital for Sick Children* de Toronto, on a découvert que les enfants obèses étaient plus rapidement réconfortés par les soins de l'infirmière. Après une prise de sang, ils ont continué de pleurer en moyenne durant 20 secondes après qu'une infirmière les eut réconfortés alors que cette durée était portée à environ 30 secondes dans le cas des enfants de poids normal.

Les études visant à confirmer la plus grande sensibilité des personnes obèses aux stimuli ne se rattachant pas à la nourriture se poursuivent. Le docteur Pliner souligne que les chercheurs se penchent à l'heure actuelle sur les réponses physiologiques aux sons faibles et forts. L'obésité, semble-t-il, ne pourrait être qu'un élément d'une structure physiologique de base qui différencie certaines personnes des autres.

Décorations du gouverneur général

Le gouverneur général M. Jules Léger, a conféré, en décembre, des Insignes en qualité de membres de l'Ordre du Canada, à 59 Canadiens.

Quatre personnes ont reçu le grade de Compagnon de l'Ordre, vingt ont reçu le grade d'Officier et trente-cinq celui de Membre. La cérémonie d'Investiture a eu lieu à Ottawa, à la Résidence du gouverneur général. Après la cérémonie, les titulaires de l'Ordre et d'autres invités, ont assisté à un dîner, genre buffet, à la Résidence.

L'Ordre du Canada est le plus grand honneur accessible aux Canadiens. Cette distinction honorifique est offerte pour reconnaître des actes exceptionnels dans tous les domaines.

Décorations de courage et de bravoure
L'Étoile du Courage, la deuxième des plus hautes distinctions canadiennes pour bravoure, est attribuée pour reconnaître les actes d'héroïsme.

Une des Étoiles du Courage sera décernée à titre posthume à David Critch, âgé de 14 ans, de St. Mary's Bay, Terre-Neuve, qui a perdu la vie à la suite de blessures subies en sauvant un compagnon qui se noyait.

L'attribution de quatre Étoiles du Courage, de même que l'attribution de dix-sept Médailles de la Bravoure a aussi été annoncée par la Résidence du Gouverneur général. Une série de trois décorations pour bravoure a été créée: la Croix de la Vaillance, le niveau le plus élevé, l'Étoile du Courage et la Médaille de la Bravoure.

Les titulaires de ces décorations recevront leurs médailles du gouverneur général au cours d'une cérémonie d'Investiture qui aura lieu à la Résidence du gouverneur général.

Délégation aux cérémonies commémoratives de la libération de l'Italie

Le Canada enverra une délégation officielle en Italie, en avril et en mai prochains, afin de participer aux cérémonies commémoratives qui se dérouleront dans les cimetières de guerre canadiens et italiens.

Le ministre des Affaires des anciens combattants, M. MacDonald a ajouté que ces cérémonies seront organisées de concert avec le Gouvernement italien, afin de marquer le 30e anniversaire de la libération de l'Italie et la participation des Forces armées canadiennes à la campagne d'Italie.

Les faits d'armes de l'Armée canadienne en Italie s'échelonnent entre juillet 1943 et février 1945. Plus de 92,000 hommes, appartenant au 1er Corps d'armée canadien, s'illustrèrent dans les combats et plus de 25 p. 100 d'entre eux furent blessés. Au delà de 5,000 soldats furent tués au combat ou décédèrent des suites de leurs blessures et reposent aujourd'hui dans les cimetières de guerre canadiens en Italie.

M. MacDonald a déclaré qu'il a visité l'an dernier, les principaux cimetières d'Italie. Il s'est dit très touché d'apprendre que des services commémoratifs seront célébrés dans la plupart de ces cimetières, en présence de survivants de ce Corps d'armée. En outre, des couronnes seront déposées dans de nombreux cimetières de guerre italiens.

Les survivants qui feront partie de la délégation qui doit se rendre en Italie, seront choisis par les commandants des unités qui perpétuent le nom de celles qui composaient le 1er Corps d'armée canadien, par l'intermédiaire des associations régimentaires ou des

associations du Corps d'armée.

Le voyage de la délégation en Italie permettra à tous les Canadiens d'évoquer avec fierté et émotion, le souvenir des heures de gloire ou de sacrifice vécues par les leurs à Ortona, à la rivière Moro, à Rimini, dans la vallée de la Liri et sur la ligne Gothique.

Coopération pour aider le tiers-monde

L'Association des universités et collèges du Canada et l'Agence canadienne de développement international ont approuvé un plan de coopération dans le domaine de l'enseignement qui permettra aux universités canadiennes de contribuer plus activement au développement de la recherche dans les pays du tiers-monde. Le plan permettra aux scientifiques canadiens de contribuer davantage à accroître les possibilités de participation de chercheurs des pays du tiers-monde, et particulièrement dans le domaine de la recherche "pratique" ou "appliquée". Ainsi, les chercheurs de ces pays pourront s'engager directement dans les travaux de recherche correspondant davantage aux besoins de leur pays. Le président de l'ACDI, M. Paul Gérin-Lajoie, a déclaré que les travaux de recherche entrepris dans les pays en voie de développement sont souvent entravés par une pénurie de spécialistes aux stades critiques d'un projet. L'ACDI a mis sur pied un conseil consultatif provisoire chargé de coordonner ce programme, qui doit démarrer dans les prochains mois. Le conseil sera composé de représentants de l'ACDI, de l'AUC, du Centre de recherches pour le développement international, de l'Association des collèges communautaires du Canada et du Conseil des Arts du Canada.

Hebdo Canada est publié par la Direction de l'Information, ministère des Affaires extérieures, Ottawa, K1A 0G2.

Il est permis de reproduire les articles de cette publication, de préférence avec indication de source. La provenance des photos, si elle n'est pas précisée, sera communiquée sur demande.

This publication is also available in English under the title *Canada Weekly*.

Algunos números de esta publicación aparecen también en español bajo el título *Noticario de Canadá*.

Ähnliche Ausgaben dieses Informationsblatts erscheinen auch in deutscher Sprache unter dem Titel *Profil Kanada*.